



Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 12 décembre 2018 à 19 heures et à laquelle séance étaient présents :

**Séance ordinaire
12 décembre 2018**

Monsieur Mario Crevier, président
Monsieur Frédéric Barbeau, commissaire, (circonscription #1)
Monsieur Pierre Leduc, commissaire, (circonscription #2)
Madame Christiane Hallée, commissaire, (circonscription #3)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire, (circonscription #4)
Monsieur Serge Lafortune, commissaire, (circonscription #7)
Madame Francine Lorange, commissaire, (circonscription #8)
Monsieur Alain Gauthier, commissaire, (circonscription #9)
Monsieur Réjean Desjardins, commissaire, (circonscription #10)
Monsieur Gilbert Couture, commissaire, circonscription #11)
Madame Anne DomPierre, commissaire parent (primaire)
Monsieur René Laprise, commissaire parent (secondaire)
Madame Chantale Lamoureux, commissaire parent (EHDA)

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Madame Maude Hébert, conseillère en communication
Madame Lise Cyr, directrice de l'École internationale du Mont-Bleu
Madame Chantal Laberge, directrice de l'École internationale du Village

Étaient absents :

Madame Stéphanie Imbault, commissaire, (circonscription #5)
Madame Marthe Nault, commissaire, (circonscription #6)
Monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mario Crevier, président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il salue le personnel de direction des établissements suivants :

- Mme Lise Cyr, directrice de l'École Internationale du Mont-Bleu
- Mme Chantal Laberge, directrice de l'École Internationale du Village

Il offre ses plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par le décès d'un être cher.

Les condoléances s'adressent à :

- **Mme Sara Morin**, enseignante à l'École Saint-Rédempteur, pour le décès de son père **M. Antoine Morin**.
- **Mme Carole Robert**, enseignante à l'École du Dôme, pour le décès de son fils **M. Jean-Gabriel Lacasse Robert**.
- **Mme Christine Fortin**, enseignante à l'École secondaire de l'île, pour le décès de sa mère **Mme Orietta Mathieu Fortin**.
- **Mme Julie Parent**, secrétaire à l'École internationale du Mont-Bleu, pour le décès de son père **M. Gilbert Parent**.
- **M. Benoit Tremblay**, technicien en éducation spécialisé à l'École internationale du Mont-Bleu et **Mme Hélène Goulet** pour le décès de leur beau-père et père **M. Lionel Goulet**.
- **Mme Johanne Légaré**, ancienne présidente de la CSPO, pour le décès de sa mère

Monsieur Mario Crevier déclare la séance ouverte.

Il est 19 heures 01 minute.

C.C.-18-19-054 Madame Chantale Lamoureux propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

- 5. Intervention de Monsieur Nicolas Brodeur sur l'état des écoles à La Pêche
- 8.2 Présence aux comités
- 8.3 Présidence Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
- 8.4 Félicitations aux membres du comité organisateur du Gala 2018
- 8.5 Félicitations aux membres du personnel qui ont permis et participé aux portes ouvertes à l'École secondaire Mont-Bleu (immeuble Asticou)

Adoptée à l'unanimité

Adoption du procès-verbal.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.C.-18-19-055 Madame Francine Lorange propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux des 14 et 28 novembre et de les adopter avec la modification suivante :

- Monsieur Serge Lafortune demande que les mots « pour consultation » soient ajoutés à la résolution C.C-18-19-038 du procès-verbal du 14 novembre 2018.

Adoptée à l'unanimité

Suivis des dernières séances

3. SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour les séances des 14 et 28 novembre 2018.

- Monsieur Serge Lafortune demande qu'une colonne de suivi de l'évolution des projets soit ajoutée au tableau.
- Madame Lamoureux demande que la mention EHDAA soit retirée du suivi de la résolution C.C.-18-19-042

Message de la présidence

4. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

REPRÉSENTATIONS

2 décembre 2018

Cérémonie de cession et portes ouvertes au Centre Asticou/École secondaire Mont-Bleu. Présence de M. Mario Crevier, M. Jean-Claude Bouchard, Mme Nadine Peterson, M. Antoine Gomis, M. Serge Lafortune, Mme Chantale Lamoureux, Mme Nathalie Villeneuve, M. Gilbert Couture, M. Alain Gauthier, M. Frédéric Barbeau, Mme Marthe Nault et Mme Caroline Sauvé

2 décembre 2018

Entrevue de M. Mario Crevier avec Radio-Canada.

3 décembre 2018

Présence de M. Mario Crevier à l'École secondaire de l'Île pour le retour à l'horaire régulier.

3 décembre 2018

Période d'entrevues pour les médias concernant la rentrée de l'École secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou. Entrevues de M. Mario Crevier, M. Jean-Claude Bouchard, M. Pierre Ménard et des élèves avec TVA, Radio-Canada, Le Droit et CBC.

5 décembre 2018

Comité relations professionnelles.

7 décembre 2018

Gala du personnel. Présence de M. Mario Crevier, M. Jean-Claude Bouchard, Mme Nadine Peterson, M. Frédéric Barbeau, Mme Nathalie Villeneuve, Mme Marthe Nault, M. Serge Lafortune, Mme Francine Lorange, M. Antoine Gomis et M. René Laprise.

7-8 décembre 2018

Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Présence de M. Gilbert Couture.

12 décembre

Séance de photos organisée par la Fondation ACT pour souligner la remise d'un défibrillateur de la part de la députée Maryse Gaudreault à l'École secondaire de l'Île.

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

11 au 15 février 2019	Journées persévérance scolaire.
16 février 2019	Symphonie gastronomique – Orchestre d’harmonie de 4 ^e secondaire de l’École secondaire Grande-Rivière.
25-26 février 2019	Soirées musicales au Cégep de l’Outaouais.
13 mars 2019	Dévoilement de la toile pour les 20 ans de la CSPO.
4 avril 2019	Souper de la Fondation de la CSPO au Club de golf du Parc Kingsway.
30-31 mai/1 ^{er} juin 2019	Congrès de la FCSQ qui aura lieu à Sherbrooke.
8 juin 2019	Ordre du mérite scolaire, au Club de golf du Lac Sainte-Marie, sous l’égide de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l’Outaouais.
Année scolaire 2018-19	Célébrations du 20 ^e anniversaire de la CSPO.
Année scolaire 2018-19	Pelletée de terre pour l’École 040.

- *Ajout à la section « Inscrire à votre agenda » :*
 - *Ajout du lieu de l’évènement : « dévoilement de la toile pour les 20 ans de la CSPO » soit l’École secondaire de l’Île.*

Période d’intervention du public

5. PÉRIODE D’INTERVENTION DU PUBLIC

Monsieur Nicolas Brodeur, président du conseil d’établissement de l’École secondaire des Lacs, s’est adressé au Conseil des commissaires pour témoigner des inquiétudes des conseils d’établissements des écoles primaires et secondaires du secteur La Pêche concernant l’état des écoles et de leur incapacité à accueillir une clientèle croissante. Monsieur Brodeur a questionné le Conseil sur la vision de la Commission scolaire des Portages-de-l’Outaouais pour l’avenir de ce secteur.

Monsieur Mario Crevier mentionne que le dossier sera soumis au Comité de l’organisation scolaire et du transport pour analyse.

6. DOSSIERS

Directive temporaire –
Gestion documentaire du
Conseil

6.1 DIRECTIVE TEMPORAIRE – GESTION DOCUMENTAIRE DU CONSEIL

Considérant qu’un processus d’élaboration d’une politique de gestion documentaire pour la Commission scolaire est présentement en cours;

Considérant l’absence actuelle d’encadrement pour la gestion des documents du Conseil des Commissaires, du Comité Exécutif et de leurs comités de travail;

Considérant que les communautés du Conseil des commissaires, du Comité exécutif et de leurs comités de travail respectifs contiennent des documents datant de 7 ans et plus;

C.C.-18-19-056 Monsieur Alain Gauthier propose que l’ensemble des documents fournis au Conseil des Commissaires, au Comité exécutif et aux comités de travail soient conservés sur le portail pour fins de consultation pour une période de 5 ans, à la suite de laquelle ils seront disposés selon les règles d’archivage en vigueur

Monsieur Serge Lafortune propose de modifier la durée de conservation sur le portail pour une période de 8 ans.

Monsieur Mario Crevier demande le vote sur la proposition modifiée :

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Adoptée à l'unanimité

Proposition – Projet pilote
« ouvert par défaut »

6.2 PROPOSITION – PROJET PILOTE « OUVERT PAR DÉFAUT »

Considérant que plusieurs paliers gouvernementaux dans le monde incluant le gouvernement du Canada ont lancé des projets pilotes « ouverts par défaut » dans le but d'augmenter la transparence et l'imputabilité des gouvernements en question;

Considérant que ce type de projet met à la disposition des citoyens, par voie de publication proactive, un grand éventail de documents de travail, de documents de recherche, de rapports et autres documents;

C.C.-18-19-057 Monsieur Alain Gauthier propose que le Comité de gouvernance et d'éthique soit mandaté pour étudier le projet pilote « ouvert par défaut » du gouvernement du Canada et analyse la pertinence de lancer un projet pilote semblable à la CSPO au niveau du Conseil des commissaires, du Comité exécutif et/ou d'un ou de plusieurs des comités de travail de ces instances.

Monsieur Mario Crevier demande le vote :

Pour	Contre	Abstention
0	8	3

Rejetée

Révision – Politique de
communication (08-10-20)

6.3 RÉVISION – POLITIQUE DE COMMUNICATION (08-10-20)

Considérant que la politique de Communication (08-10-20) fut adoptée le 21 janvier 2014;

Considérant que ladite politique requiert qu'elle fasse objet d'une révision aux 5 ans ou lors de tout renouvellement du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO);

C.C.-18-19-058 Monsieur Alain Gauthier propose que le Directeur général soit mandaté pour faire préparer l'échéancier de la révision de ladite politique afin de le présenter pour adoption au plus tard, à la réunion du Conseil des commissaires de mars 2019.

Monsieur Mario Crevier demande le vote :

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Adoptée à l'unanimité

6.4 NOMINATION DIRECTION – ÉCOLE DU VIEUX-VERGER

ÉTAT DE LA QUESTION :

Processus de sélection du poste de directrice ou directeur à l'École du Vieux-Verger auquel Madame Christiane Hallée et Monsieur Mario Crevier ont participé à titre de représentante et représentant du Conseil des commissaires au comité de sélection.

Considérant la vacance au poste de directrice ou directeur à l'École du Vieux-Verger;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

C.C.-18-19-059 Madame Christiane Hallée propose que Madame Sonia Belley, directrice adjointe à l'École secondaire de l'Île, soit nommée directrice à l'École du Vieux-Verger à compter du 1^{er} février 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

6.5 NOMINATION DIRECTION ADJOINTE – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

ÉTAT DE LA QUESTION :

Recommandation du directeur général de procéder à la nomination de Madame Michelle Larcher au poste de directrice adjointe à l'École secondaire Mont-Bleu.

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'École secondaire Mont-Bleu;

Considérant la demande de déplacement volontaire de madame Michelle Larcher;

Considérant la recommandation du directeur général;

C.C.-18-19-060 Monsieur Serge Lafortune propose que Madame Michelle Larcher, directrice à l'École de la Vallée-des-Voyageurs, soit nommée directrice adjointe à l'École secondaire Mont-Bleu à compter du 4 février 2019, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

Adoptée à l'unanimité

6.6 NOMINATIONS – CADRES

Sujet reporté à la séance ajournée du Conseil des commissaires du 9 janvier 2019.

Dérogation à la Politique
contre le harcèlement
(50-30-20)

6.7 NOMINATIONS – DIRECTIONS ADJOINTES D'ÉTABLISSEMENTS

Sujet retiré et intégré au point 6.6

6.8 MODIFICATION TEMPORAIRE À LA POLITIQUE CONTRE LE HARCÈLEMENT (50-30-20)

Considérant l'intention du Service des ressources humaines de procéder à la révision de la Politique contre le harcèlement ;

Considérant l'objectif d'éliminer la notion de comité d'enquête;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines;

C.C.-18-19-061 Madame Francine Lorange propose que la Politique contre le harcèlement (50-30-20) soit modifiée temporairement en biffant au point 5 :

Comité d'enquête : Comité formé d'au moins trois (3) personnes ayant comme mandat de procéder à l'enquête et de faire les recommandations jugées nécessaires.

Et en remplaçant par :

Enquêteur : Personne retenue par la directrice ou le directeur du Service des ressources humaines ayant comme mandat de procéder à l'enquête et de faire les recommandations jugées nécessaires.

Et ce jusqu'à l'adoption d'une politique modifiée.

Modification du titre de la résolution pour :

Dérogation à la politique contre le harcèlement (50-30-20)

Modification de la proposition pour le texte suivant :

Madame Francine Lorange propose de déroger à la Politique contre le harcèlement (50-30-20) afin de biffer au point 5 :

Comité d'enquête : Comité formé d'au moins trois (3) personnes ayant comme mandat de procéder à l'enquête et de faire les recommandations jugées nécessaires.

Et remplacer par :

Enquêteur : Personne retenue par la directrice ou le directeur du Service des ressources humaines ayant comme mandat de procéder à l'enquête et de faire les recommandations jugées nécessaires.

Et que cette dérogation s'applique en attendant la révision de la politique

Adoptée à l'unanimité

6.9 ADHÉSION AU MANDAT COLLECTO RELATIF À L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS D'IMPRESSION

Considérant les besoins anticipés en matière d'équipements d'impression pour les photocopieurs départementaux ainsi que les photocopieurs de production ;

Considérant l'appel d'offres « Équipements d'impressions – SAR450-2019 » de l'organisme de services regroupés en éducation Collecto d'une durée initiale de trois (3) ans valide à compter du 15 mars 2019 avec possibilité de renouvellement d'un (1) an ;

Considérant que les équipements acquis dans le cadre de ce mandat seront en location pour une durée de 60 mois (ex : équipement acquis le 15 mars 2022 sera en location jusqu'au 14 mars 2027) ;

Considérant que l'engagement financier de ce mandat, qui doit être calculé à partir de la première année de location de chaque appareil jusqu'à la quatrième année du mandat, est estimé à 1 347 000,00 \$;

Considérant que le montant global, à la fin de l'ensemble des contrats de location de 60 mois, entre le 15 mars 2019 et le 14 mars 2028 est estimé à 2 302 500, 00 \$ pour 117 photocopieurs ;

Considérant la politique d'achat de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.C.-18-19-062 Madame Nathalie Villeneuve propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adhère au mandat d'achat de Collecto, et qu'elle autorise Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents relatifs à cette adhésion.

Adoptée à l'unanimité

Madame Lucie Plouffe quitte la séance.

Il est 20 heures 09 minutes.

6.10 ADOPTION DU PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Considérant la recommandation des membres du Comité des services éducatifs ;

Considérant le décret 702-2018 du 13 juin 2018 ;

Considérant la résolution C.C.-17-18-017 ;

C.C.-18-19-063 Madame Christiane Hallée propose que soit adopté le plan de travail du Comité des services éducatifs tel que présenté.



COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019

Plan de travail

SÉANCE	DISCUSSIONS	PRÉSENTATION	DÉPÔT
17 oct. 18	<ul style="list-style-type: none">Mandat du comitéPlan de travail du comitéCalendrier scolaire 2019-2020		<ul style="list-style-type: none">Instruction annuelleRégime pédagogiquePlan d'action du SRÉ
27 nov. 18	<ul style="list-style-type: none">Calendriers 2019-2020Politique culturelle	<ul style="list-style-type: none">PEVR/ Projet éducatif	<ul style="list-style-type: none">Stratégie numérique
30 janv. 19	<ul style="list-style-type: none">Élèves en douancePolitique sur les frais exigés (projet)		<ul style="list-style-type: none">Statistiques sur la réussite
20 mars 19	<ul style="list-style-type: none">Offre de service dans nos écoles secondaires	<ul style="list-style-type: none">Transition des élèves : Accueil vers classe régulière	<ul style="list-style-type: none">Enseignement à la maison
22 mai 19	<ul style="list-style-type: none">Politique EHDABilan du comité		<ul style="list-style-type: none">Cours d'été

M:\Gestion\GESTION\2018-2019\Comité Services Éducatifs\October\PlanTravail\2018-2019.doc

Adoptée à l'unanimité

Transfert du mandat
relativement à l'Action
collective

6.11 TRANSFERT DU MANDAT RELATIVEMENT À L'ACTION COLLECTIVE

Considérant l'action collective d'une envergure sans précédent entreprise à l'encontre de 68 commissions scolaires, dont la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais concernant les frais exigés aux parents (dossier 150-06-000007-138 des registres de la Cour supérieure);

Considérant les travaux effectués pendant plus d'un an dans l'accomplissement de ce mandat par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, qui ont conduit à la mise en œuvre d'une solution satisfaisante pour la commission scolaire, entérinée par le tribunal le 18 juillet 2018, ainsi que la nomination d'un administrateur et de la société GRICS pour permettre l'exécution de la transaction;

Considérant l'ampleur de la charge de travail et des responsabilités ainsi assumées par M. Éric Blackburn et Me Iris Montini, en sus de leurs fonctions au sein de leur commission scolaire respective;

Considérant qu'il est normal et souhaité que soient partagées une telle charge et une telle responsabilité;

Considérant la volonté du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) de voir son organisation prendre le relais dans le pilotage du dossier au stade où il se trouve, l'acceptation d'en assumer l'entière responsabilité associée et l'accord de M. Éric Blackburn, de Me Iris Montini et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) à l'effet que ce transfert de responsabilités ait lieu;

C.C.-18-19-064 Monsieur Gilbert Couture propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais :

- Transfère à la Fédération des commissions scolaires du Québec le mandat de piloter en son nom la finalisation du dossier relatif à l'action collective identifiée ci-dessus, traitant des frais exigés aux parents;
- Remercie tous les partenaires qui ont contribué de près ou de loin à la bonne conduite du dossier à ce jour.

Monsieur Serge Lafortune demande de modifier le 5^e considérant en retirant les mots : «et de l'Association des directions générales de commissions scolaires (ADIGECS) »

Monsieur Mario Crevier demande le vote sur la modification à la proposition:

Pour	Contre	Abstention
10	0	1

Monsieur Frédéric Barbeau inscrit son abstention

Adoptée à l'unanimité

Adoption du mandat du
Comité de l'organisation
scolaire et du transport

6.12 ADOPTION DU MANDAT DU COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT

Considérant la volonté des membres du Comité de l'organisation scolaire et du transport de fixer le mandat du comité pour l'année scolaire 2018-2019 et de le faire adopter par le Conseil;

C.C.-18-19-065 Monsieur Frédéric Barbeau propose que le Conseil adopte le mandat du Comité de l'organisation scolaire et du transport, tel que présenté.

Mandat du Comité de l'organisation scolaire
et du transport
2018-2019

- S'informer et discuter du processus d'implantation ou de consolidation du Régime pédagogique, de la Loi sur l'instruction publique, du Règlement sur le transport des élèves et autres règlements ministériels encadrant le transport ou l'organisation scolaire.
- Assurer la cohérence et l'applicabilité des politiques et règles, relatives à l'organisation scolaire et au transport, en vigueur à la commission scolaire.
- Analyser les données et les variables ayant un impact sur les prévisions d'effectif scolaire, les besoins d'ajouts d'espaces et le plan d'utilisation des immeubles.
- Assurer le suivi des dossiers confiés par le Conseil des commissaires.
- Formuler des recommandations, le cas échéant, sur tous les sujets traités par le comité.

Adoptée à l'unanimité

Demande de dérogation en vertu de l'âge à la Politique critères de répartition des élèves dans les écoles primaires et secondaires

6.13 DEMANDE DE DÉROGATION EN VERTU DE L'ÂGE À LA POLITIQUE CRITÈRES DE RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (20-11-20)

Considérant la Politique 20-11-20 (Critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires) qui fait référence aux demandes de dérogation (admission d'un enfant au préscolaire 5 ans ou au primaire avant l'âge d'admission);

Considérant l'article 4.9 de la Politique 20-11-20 qui stipule que la date d'admission d'un élève qui fait l'objet d'une dérogation est la date d'acceptation de ladite demande de dérogation;

Considérant qu'il peut y avoir un délai de plusieurs semaines entre le moment de la demande d'admission effectuée à l'école et la date d'acceptation de la dérogation;

Considérant que des échéanciers doivent être respectés dans le processus de la gestion des surplus d'élèves dans les écoles;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport :

C.C.-18-19-066 Monsieur Frédéric Barbeau propose de prendre la mesure exceptionnelle suivante pour les parents qui feront une demande de dérogation visant l'année scolaire 2019-2020 et les suivantes :

Nonobstant ce qui est prévu à l'article de la Politique 20-11-20, la date de la demande d'admission servira de date officielle d'inscription, pourvu que les conditions ci-dessous soient respectées :

- que le dossier d'admission soit complet, comme prévu à l'article 4.8 de cette politique; et
- que le rapport d'évaluation qui doit accompagner la demande de dérogation soit déposé, à l'école où la demande a été effectuée, au plus tard le 1^{er} mai de l'année en cours ou, dans l'éventualité où le 1^{er} mai n'est pas un jour ouvrable, le prochain jour ouvrable suivant cette date. Si le rapport est déposé après cette échéance, la date officielle d'inscription sera la date du dépôt du rapport; et
- que cette dérogation s'applique, en attendant la révision de la politique.

Adoptée à l'unanimité

6.14 APPROBATION- PROJET - TRAVAUX DE SÉCURISATION DES LIEUX ET DÉCONTAMINATION DU MATÉRIEL DES APPAREILLAGES ET DU MOBILIER - ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU (IMMEUBLE MONT-BLEU)

Approbation projet « Travaux de sécurisation des lieux et décontamination du matériel des appareillages et du mobilier » École secondaire Mont-Bleu (immeuble Mont-Bleu)

Considérant les dommages majeurs causés par les conditions climatiques exceptionnelles à l'École secondaire Mont-Bleu le 21 septembre 2018 ;

Considérant l'avis préliminaire reçu de la firme Indemnipro le 24 septembre 2018 soulignant l'état de la situation jugée très critique (100% risque) ;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux de sécurisation des lieux et de décontamination du matériel, des appareillages et du mobilier affecté par le sinistre en vue de limiter les dommages, rendre sécuritaire l'immeuble et assurer la sécurité des usagers de cet immeuble;

Considérant que l'article 13.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant que le ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a donné son accord, le 24 septembre pour effectuer lesdits travaux le plus rapidement possible suite à la lecture du préavis soumis par la firme Indemnipro ;

Considérant l'appui de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à procéder le plus rapidement possible aux travaux de sécurisation des lieux et de décontamination pour limiter davantage les dommages et la disposition de la CNESST à octroyer l'avis de chantier requis;

Considérant l'autorisation obtenue en urgence du Comité exécutif

C.C.-18-19-067 Madame Chantale Lamoureux propose que le Conseil entérine la décision du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Travaux de décontamination du matériel, des appareillages et du mobilier » à l'École secondaire Mont-Bleu (immeuble Mont-Bleu), de gré à gré, à l'entreprise Gauthier Solution Inc., située au 300-35, rue de Villebois, Gatineau (Québec), J8T 8J7, au montant de 277 063,75 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

En réponse à la question de Monsieur Frédéric Barbeau des explications sont fournies sur pourquoi les membres du Comité exécutif ont été consulté.

En réponse à la demande de Madame Francine Lorange, Monsieur Mario Crevier explique qu'aucun rapport n'a été déposé, à ce jour, quant à l'avenir de l'immeuble.

En réponse à la demande de Monsieur Serge Lafortune il est mentionné qu'il n'y a pas d'ordres de changement de prévu.

En réponse à la demande de Monsieur Gilbert Couture il est mentionné que la décontamination sera terminée à 66%.

Rapport du directeur
général

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bonjour,

Vous recevez le rapport mensuel de la Direction générale.

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- ▶ La Direction des infrastructures au MÉES autorise la rénovation d'un gymnase double qui sera utilisé par l'École secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou.
- ▶ Semaine des professionnels de l'éducation du 19 au 23 novembre.
- ▶ Le MÉES a indiqué à la CSPO que l'École du Dôme devra changer la dénomination de son programme particulier.
- ▶ Le MÉES a publié les indicateurs de gestion 2016-2017 des commissions scolaires.
- ▶ Le sous-ministre adjoint à la gouvernance des technologies, des infrastructures et des ressources a désigné le directeur général des infrastructures au MÉES et le directeur général de la CSPO comme interlocuteurs désigné et privilégié dans les discussions avec les représentants de Services publics et Approvisionnements Canada.
- ▶ Le Secrétariat du Conseil du trésor auditera des commissions scolaires quant à l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, dont la CSPO

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- ▶ Avec l'annonce du dépôt d'un nouveau projet de Loi de taxe scolaire unique pour la fin novembre, les travaux du comité de travail sur la taxe scolaire (DG et DRF) ont été suspendus.

- Démission pour fin de retraite de madame Ginette Marenger, gestionnaire administratif à l'École secondaire Mont-Bleu.
- L'École des métiers spécialisés Asticou a reçu une aide financière du MÉES de 28 966 \$ pour son projet intitulé *Utilisation optimale des TNI* dans le cadre de la mesure *Virage numérique dans le réseau scolaire*.
- Suite à la réception des nouveaux indices de défavorisation, l'École internationale du Mont-Bleu et l'École Jean-de-Brébeuf pourraient recevoir respectivement 3 et 2 classes modulaires.
- Le 30 novembre sera une journée pédagogique pour les élèves et le personnel de l'École secondaire Mont-Bleu.
- **Démission pour fin de retraite de monsieur Luc Forget, directeur adjoint au Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais.**
- **Le 3 décembre, début des classes de l'École secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou.**
- **Avec les nouveaux indices de défavorisation, l'École Jean-de-Brébeuf, l'École du Parc-de-la-Montagne, et l'immeuble Saint-Marie de l'École de la Vallée-des-Voyageurs auront un maximum de 19 élèves par classe au préscolaire et de 20 élèves par classe au primaire en 2019-2020.**

REPRÉSENTATIONS

- | | |
|------------------------|--|
| 13 novembre 2018 | ▸ Visite de représentants de la Commission scolaire des Patriotes concernant le modèle d'animation de communauté de partage professionnel (COP) des directions d'école de la CSPO. |
| 15 novembre 2018 | ▸ Rencontre pré-budgétaire avec les députés fédéraux de l'Outaouais où il y a été question de pénurie de main-d'œuvre, de reconnaissance de certains métiers en formation professionnelle et du marché de proximité de l'Ontario en formation professionnelle. |
| 21 novembre 2018 | ▸ Rencontre des directions générales des commissions scolaires avec l'équipe sous-ministérielle du MÉES à Québec. |
| 22 novembre 2018 | ▸ Colloque de l'ADIGECS à Québec. |
| 26 novembre 2018 | ▸ Inaugurations de l'École de la Forêt et de l'Immeuble 035. |
| 2 décembre 2018 | ▸ Cérémonie de cession d'une partie du Centre Asticou à la CSPO pour la localisation de l'École secondaire Mont-Bleu. |
| 2 décembre 2018 | ▸ Portes ouvertes pour les élèves et les parents de l'École secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou. |
| 7 décembre 2018 | ▸ Gala du personnel et reconnaissance des retraités de la CSPO |

Jean-Claude Bouchard, directeur général

8. NOUVEAUX SUJETS

8.1 APPROBATION « ÉLABORATION PROJET DÉCONTAMINATION » – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU (IMMEUBLE MONT-BLEU)

Considérant les dommages majeurs causés par les conditions climatiques exceptionnelles à l'École secondaire Mont-Bleu le 21 septembre 2018 ;

Approbation « élaboration projet décontamination » - services professionnels - École secondaire Mont-Bleu (immeuble Mont-Bleu)

Considérant l'avis préliminaire reçu de la firme Indemnipro le 24 septembre 2018 soulignant l'état de la situation jugée très critique (100% risque) ;

Considérant l'obligation de maintenir des travaux de sécurisation des lieux afin de rendre sécuritaire l'immeuble et assurer la sécurité des usagers;

Considérant les exigences et conditions requises par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour procéder aux travaux de sécurisation des lieux et de décontamination pour limiter davantage les dommages et la disposition de la CNESST à octroyer l'avis de chantier requis;

Considérant que le ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a donné son accord, le 24 septembre pour effectuer lesdits travaux suite à la lecture du préavis soumis par la firme Indemnipro et la rencontre avec l'équipe en charge du dossier au MÉES;

Considérant la situation urgente et les sollicitations directes auprès de plusieurs firmes spécialisées et qualifiées pour déposer une offre de services répondant aux besoins énoncés et à la conception des procédures, des rapports et des plans relatifs à l'étendue et la condition de toutes les substances et matières dangereuses spécifiques incluses dans le processus de décontamination ;

Considérant que lesdites procédures, rapports et plans sont requis pour l'estimation des travaux de décontamination attendue par le MÉES;

Considérant l'analyse des offres de services des firmes sollicitées par la direction du Service des ressources matérielles et les professionnels mandatés au dossier;

C.C.-18-19-068 Madame Anne DomPierre propose que le contrat relatif au projet « Élaboration projet décontamination » – services professionnels, École secondaire Mont-Bleu (immeuble Mont-Bleu) soit accordé à l'entreprise DST Consulting Engineers Inc. située au 203-2150, Thurston Drive, Ottawa (Ontario), K1G 5T9 au montant de 187,500 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Madame Touria Chraïbi répond à question de Monsieur Serge Lafortune sur le mode d'attribution du contrat

8.2 PRÉSENCE AUX COMITÉS

Présence aux comités

Madame Nathalie Villeneuve fait un rappel sur l'importance de se présenter aux séances des comités sur lesquels les commissaires siègent.

8.3 PRÉSIDENCE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (CCSEHDAA).

Présidence Comité consultatif EHDAA

Madame Chantale Lamoureux annonce que Madame Julie Legris a été élue présidente du Comité consultatif CCSEHDAA et qu'elle occupera les fonctions de vice-présidente

Félicitations au Comité organisateur du Gala du personnel 2018

Félicitation pour l'activité de portes ouvertes au Centre Asticou (immeuble Mont-Bleu)

Ajournement de la séance

8.4 FÉLICITATIONS AUX MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR DU GALA DU PERSONNEL 2018

C.C.-18-19-069 Madame Francine Lorange propose que des félicitations soient adressées à Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines et présidente du Comité organisateur du Gala 2018 ainsi qu'à toutes les personnes faisant partie du comité organisateur, pour le succès remarquable qu'a connu le Gala du personnel 2018.

Adoptée à l'unanimité

8.5 FÉLICITATIONS AUX MEMBRES DU PERSONNEL QUI ONT PERMIS ET PARTICIPÉS AUX DE PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU (IMMEUBLE ASTICOU)

C.C.-18-19-070 Monsieur Frédéric Barbeau propose que des félicitations soient adressées à l'ensemble du personnel de la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) (personnel de l'École secondaire Mont-Bleu, du service des ressources matérielles, du Service des technologies de l'information du Service de l'organisation scolaire et du transport et du Service du secrétariat général et des communications) ayant permis et participé à la réalisation des portes ouvertes pour les élèves et les parents de l'École secondaire Mont-Bleu au Centre Asticou.

Adoptée à l'unanimité

9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun dépôt de document

10. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C.C.-18-19-071 Monsieur Mario Crevier propose la levée de la séance.

Il est 21 heures 11 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux.
3. Suivis des dernières séances.
4. Message de la présidence.
5. Période d'intervention du public.
6. **DOSSIERS**
 - 6.1 Directive temporaire – Gestion documentaire du Conseil.
 - 6.2 Proposition – Projet pilote « ouvert par défaut ».
 - 6.3 Révision – Politique de communication (08-10-20).
 - 6.4 Nomination direction – École du Vieux-Verger.
 - 6.5 Nomination direction adjointe École secondaire Mont-Bleu
 - 6.6 Nomination – directions d'école (sujet reporté à la séance ajournée du 9

- janvier 2019)
- 6.7 Nomination – directions adjointes d'établissements (sujet reporté à la séance ajournée du 9 janvier 2019).
 - 6.8 Modification temporaire à la Politique contre le harcèlement.
 - 6.9 Adhésion au mandat Collecto relatif à l'acquisition d'équipements d'impression.
 - 6.10 Adoption du plan de travail du Comité des ressources éducatives.
 - 6.11 Transfert du mandat relativement à l'action collective.
 - 6.12 Adoption du mandat du Comité de l'organisation scolaire et du transport.
 - 6.13 Demande de dérogation en vertu de l'âge à la politique Critères de répartition des élèves dans les écoles primaires et secondaires (20-11-20).
 - 6.14 Approbation – Projet « Travaux de sécurisation des lieux et décontamination du matériel, des lieux et décontamination du matériel, des appareillages et du mobilier » - École secondaire Mont-Bleu (immeuble Mont-Bleu).
7. Rapport du directeur général.
 8. Nouveaux sujets.
 - 8.1. Approbation « Élaboration Projet décontamination » - Services professionnels – École secondaire Mont-Bleu (immeuble Mont-Bleu)
 - 8.2 Présence aux comités
 - 8.3 Présidence Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)
 - 8.4 Félicitations aux membres du Comité organisateur du Gala du personnel 2018
 - 8.5 Félicitations aux membres du personnel qui ont permis et participé aux portes ouvertes à l'École secondaire Mont-Bleu (immeuble Asticou)
 9. Correspondance et dépôt de documents.
 10. Ajournement de la séance.
-